

L'association s'agrandit

- Un Nouveau **CADA à Vitré** : En avril dernier 18 places de CADA ont été ouvertes à Vitré. 15 places en collectifs aux Tertres Noirs et 3 places en appartement diffus sur la commune.
- Depuis le 4 novembre 2021, L'Association Saint Benoit Labre, en partenariat avec l'association AIS-35, a ouvert **20 places d'urgences** pour des familles dans le besoin sur le site de La vallée à Betton.
- Création d'un nouveau **Dispositif expérimental : Accompagnement des réfugiés**



Lionel et Andréa, travailleurs sociaux au CADA de Vitre



L'Association a obtenu un financement pour mettre en place un accompagnement dans le logement des personnes bénéficiant du statut de réfugiés et ayant besoin d'un soutien, à la fin de leur prise en charge en Centre d'Accueil pour Demandeur d'Asile (CADA) ou Centre Provisoire d'Hébergement (CPH). L'objectif est de les accompagner afin de favoriser leur autonomie et leur intégration.



REBONDS

N°6 DÉCEMBRE 2021

Le retour à l'emploi, levier pour lutter contre la grande exclusion

Le CHRS a conclu un nouveau Partenariat avec le dispositif « Premières Heures en chantier » et EMMAÛS

Le dispositif « Premières Heures » est un outil de réinsertion des personnes en situation de précarité qui leur permet d'accéder à l'emploi graduellement par la réalisation de quelques heures de travail par semaine. Il s'adresse aux personnes en situation d'exclusion, cumulant un nombre important de freins à l'insertion socioprofessionnelle, rendant difficile l'entrée en chantier d'insertion classique. « Il n'y a pas ou peu de prérequis à l'embauche au sein de Premières Heures hormis la

seule volonté de travailler » Jean-Philippe Gaultier Responsable EMMAÛS.

En plus de les initier aux premières heures de travail, 4 heures pour commencer, le responsable de l'atelier Jean-Philippe accompagne les résidents à l'insertion en leur proposant une montée en

charge progressive du contrat de travail et au cas par cas : le programme lères heures s'adapte aux besoins et capacités de chaque travailleur, il peut aller de 4 à 20 heures par semaine

« Au CHRS nous accueillons des personnes qui sont parfois très éloignées du travail et inactives depuis plusieurs années. Les chantiers classiques

tels qu'ils existent nécessitent une présence de 35h/ semaine ; pour beaucoup des résidents du CHRS, éloignés de l'emploi depuis longtemps, un tel rythme les dissuade parfois de reprendre le chemin du travail. Les chantiers Premières Heures permettent aux résidents de remettre le pied à l'étrier et de reprendre une activité en douceur.»

Nathalie Heinry responsable du pôle insertion de l'association Saint Benoit Labre.



Stéphane et Lambert se rendent toutes les semaines à Emmaüs rue de la Donelière à Rennes où ils réparent, trient, démèlent les bijoux qui seront ensuite vendus dans le magasin Emmaüs. Tous les deux ont commencé par un contrat de 4h par semaine, depuis début décembre ils sont passés à un contrat de 12h semaine.

REMERCIEMENTS

Et parce-que nous pouvons compter sur vous ! Nous tenions à remercier :

- **L'association Bulles Solidaires :**
Pour le don de savons et de produits d'hygiène
- **La Maison Rurale et Familiale de Baulon**
Pour le don de draps et couvertures
- **Le Rotary Club Rennes du Guesclin**
Pour le don de produits anti-covid

Votre soutien nous permet :

- De développer l'offre nécessaire aux besoins croissants d'hébergement et de mise à l'abri
- De proposer une meilleure réinsertion par la diversité des activités et des pratiques sportives et culturelles
- De renforcer nos moyens humains afin d'améliorer la qualité de notre accueil et de notre accompagnement.

Participez à notre offre d'accueil et de réinsertion par un don

Réduction de 66% de votre d'impôt sur le revenu : par exemple si vous donnez **100€ à Benoit Labre**, votre impôt sur le revenu est diminué de 66€, et **vosre don ne vous coûte que 34€** (dans la limite de 20 % de votre revenu imposable).

Don en ligne :

<https://www.saint-benoit-labre.fr/> puis cliquer sur FAIRE UN DON

Don par chèque :

ASBL-Service dons – 5 Rue du Bois Rondel – 35700 Rennes

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS
et plus particulièrement en cette période de fête, pour continuer d'accueillir dans la dignité les personnes en situation de précarité et d'exclusion

édito

De l'urgence à l'insertion, notre défi permanent



Au mois de juin dernier, j'ai succédé à Jean de Legge à la présidence de l'association. Ce changement n'est qu'un fait anecdotique s'il n'est pas mis à profit pour réfléchir sur l'action passée et se projeter dans l'avenir. Au moment de passer la main, Jean de Legge a établi non pas un bilan, mais plutôt un point d'étape. Son mandat a été marqué par un développement des dispositifs et une diversification des publics accueillis : rénovation du centre d'hébergement et de réinsertion sociale, maison relais, accueil de nuit, centre d'accueil des demandeurs d'asile... Ce qui se traduit concrètement par un doublement du budget et des investissements importants. Mais au-delà des questions de gestion, il a mis l'accent sur l'essentiel : nos valeurs et nos missions, l'accueil inconditionnel des plus démunis et la qualité de l'accompagnement.

Dans ce contexte, nous avons approfondi la réflexion menée en commun entre notre association et l'Association pour l'Insertion Sociale (AIS 35), réflexion qui a mis en avant la contradiction dans laquelle nous devons agir : les contraintes de gestion (avec les appels à projets) et l'ambition d'une qualité d'accompagnement (vers l'autonomie par l'individualisation des parcours). Et dans l'esprit de partenariat que nous voulons développer, nous avons décidé de travailler ensemble sur l'amélioration de l'accompagnement au logement.

Depuis le dernier numéro de "Rebonds" en janvier 2021, notre association a continué son évolution : l'expérimentation d'un accueil innovant pour les personnes n'ayant pas habituellement recours aux structures sociales, l'ouverture d'un second centre d'accueil des demandeurs d'asile sur le secteur Vitre-Fougères, et de nouvelles places d'urgence...

Fidèles à notre histoire et à nos valeurs, nous nous devons d'être présents dans la construction de réponses sur le territoire et d'assurer pleinement notre mission

d'accueil des plus démunis, parmi lesquels la place des migrants devient de plus en plus importante.

Nous ne pouvons rester sans voix devant les situations de "non-droit" qui maintiennent les "déboutés du droit d'asile" dans des conditions inhumaines. Le plus terrible est de constater que, bien loin de chercher des solutions pérennes, nous n'arrivons même pas, collectivement, à regarder la réalité humaine en face et l'analyser ...

La crise sanitaire a bousculé toutes nos vies, y compris bien sûr celle de notre association. Elle a malmené toutes les formes de communication, y compris notre feuille de liaison "Rebonds". Nous allons nous efforcer de retrouver une plus grande régularité pour resserrer les liens entre les administrateurs, l'ensemble des personnels, les personnes accueillies, les bénévoles, les donateurs et tous ceux qui suivent et soutiennent notre action.

Dominique Le Tallec
Président de l'Association Saint Benoit Labre.

REPÈRES

Vaccination

(au 25/11/21)

Maison Relais :
91% des résidents vaccinés

CADA (Centre d'Accueil pour Demandeur d'Asile) :
85 % des résidents vaccinés

CPH : (Centre Provisoire d'Hébergement) 58% des résidents vaccinés

CHRS (Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale): 30% des résidents vaccinés

Dispositif innovant AMI :
40% des résidents vaccinés

L'association Saint Benoît Labre ne cesse de s'agrandir.

Au cours de ces 4 dernières années.

2018

- 50 places de CPH (Centre Provisoire d'Hébergement)
- 50 places CADA (Centre d'Accueil pour Demandeur d'Asile) Betton
- 30 places Accueil de nuit

2019

- 10 places supplémentaires accueil de nuit
- 10 places supplémentaires CHU (Centre d'Hébergement d'Urgence)

2020

- 20 places ASM (Accueil Solidaire Médicalisé)
- 20 places d'urgence (non pérennes)

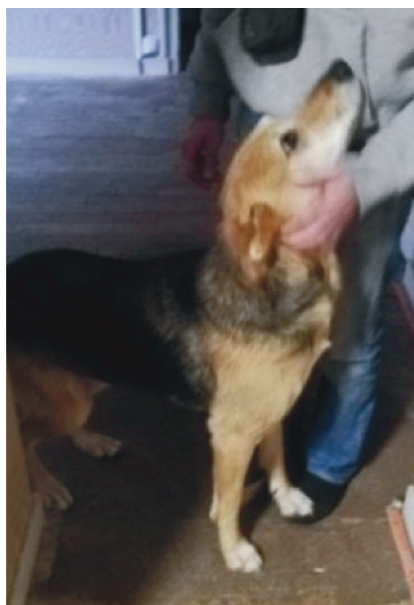
2021

- 18 places de CADA
- 20 Places d'urgence pour des familles avec l' AIS 35

Accueillir dans un lieu de vie innovant à dimension collective

Ici on accueille des gens qui ne vont pas dans d'autres dispositifs car pas ou peu adaptés

Ce projet d'accueil est né d'une réponse à appel à manifestation d'intérêt lancé par les services de l'Etat s'intégrant dans la dynamique du plan quinquennal pour le logement d'abord et la



lutte contre le sans-abrisme (2018-2022), et de la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté (2018-2022) L'Association Saint Benoit Labre a ouvert en avril 2021 et juillet 2021, un dispositif proposant 20 places d'accueil dans deux lieux de vie, deux maisons, l'une située à Cesson-Sevigné, l'autre située à Rennes.

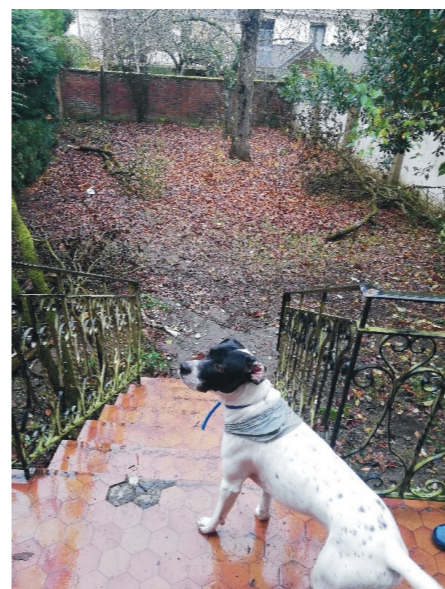
Dans ce dispositif, les notions de prise en charge classique et de projet individualisé s'effacent au profit d'une offre peu normative à l'esprit communautaire. Le principe est d'accueillir des personnes telles quelles sont, y compris sans projet, et de leur offrir une pause sécurisante réduisant

les risques attachés à leur mode de vie et quand il y a lieu à leurs problèmes de santé.

« Notre objectif est de proposer un lieu d'accueil avec le moins de contraintes possible pour des personnes qui ne peuvent aller sur des dispositifs classiques ; la spécificité réside dans le fait que les petits collectifs permettent de créer plus facilement le lien avec les résidents ». **Matthieu Le Charpentier Responsable du dispositif.**

L'organisation de la vie quotidienne se fait avec la participation de chacun pour le ménage, les repas, les activités. Le bon fonctionnement de la maison repose sur cette règle qui s'applique à chaque membre du collectif.

« Tous les gens qui sont entrés ici sont sdf ; on se voyait dans la rue sans se connaître ou en croyant se connaître, on ne savait pas ce que les uns et les autres avaient dans le coeur, leur philosophie. On apprend des choses très enrichissantes les uns et les autres, les malheurs et les bonheurs de chacun. Finalement ont est devenu comme



une troupe de théâtre ! On se dit nos secrets, comme une famille. » **Dominique Habitant de la maison de Rennes**

« Je ne voulais pas aller dans les foyers d'hébergement, Je ne pouvais pas emmener mon chien. Ici on a de quoi se laver, être au chaud. Après 18 ans passés dans la rue, cela me permet de retrouver un équilibre et avoir un suivi. En plus ici, il n'y a pas de contraintes d'horaires, on a nos propres clés, notre propre chambre, on est comme chez soi ». **Mélanie, Habitante de la maison de Rennes**

Dans les maisons, chacun participe au dé-

veloppement du lieu de vie.

Le projet a une dimension de construction d'habitat léger/modulable sur les terrains autour de la maison permettant un habitat individuel tout en gardant une dimension collective.

Ainsi chacun peut participer à la construction du lieu de vie collectif mais également de son îlot individuel. Pour accompagner les habitants, l'équipe est composée d'un coordonnateur, d'une psychologue à mi-temps, de deux travailleurs sociaux.

La mise en place d'ateliers, d'activités, de



sorties joue un rôle essentiel et contribue à la dynamique de projet. Ils permettent de créer du lien, restaurer la confiance, les envies, et l'esprit communautaire. Cet accompagnement est renforcé par la richesse d'une approche pluridisciplinaire avec la présence de la psychologue et la participation de l'infirmière de l'association.

Construction effectuée par les résidents de la maison de Cesson en partenariat avec l'école d'architecture de Nantes

Mois sans tabac à Saint Benoit Labre

Le mois de novembre est celui du mois sans tabac, défi collectif organisé depuis 2016 par Santé Publique France avec le ministère de la santé et l'assurance maladie. Chaque année, en novembre, on incite et accompagne tous les fumeurs dans une démarche d'arrêt du tabac. L'association Saint Benoit Labre a décidé de participer à cette édition 2021, à l'initiative



De gauche à droite. Marie, Claire (habitantes de la maison relais) et Alexia (infirmière de l'association) ont tenu le stand « mois sans tabac » dans le hall d'accueil du CHRS pour informer et distribuer des kits d'arrêt.

d'Alexia, l'infirmière de l'association.

Au programme de ce mois sans tabac, intervention du tabacologue de l'hôpital Guillaume Rognier, groupe d'expression, stand du mois sans tabac. Les résidents participants au mois sans tabac ont chacun reçu un kit d'arrêt et un agenda leur permettant de les encourager à diminuer, voire arrêter, la cigarette.

« L'objectif, n'est pas de contraindre les résidents à arrêter de fumer dans une logique culpabilisatrice mais de proposer une aide pour diminuer, arrêter ou tout du moins comprendre les mécanismes de l'addiction au tabac. » **Alexia infirmière de l'association**

« En plus de diminuer ma consommation, le mois sans tabac m'a également permis de me remettre au sport, je fais de la course à pied 3 fois par semaine » **Marie, Résidente de la maison Daniel Ravier**

« Le mois sans tabac m'a motivé et encouragé à diminuer la cigarette ». **Claire, Habitante de la maison Danièle Ravier**

A Betton, les résidents prennent part à l'organisation du CADA

Le jeudi 14 octobre, le Conseil de la Vie Sociale (CVS) s'est réuni au CADA (Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile) de Betton II permet d'associer les résidents au fonctionnement du dispositif. Les résidents peuvent venir s'exprimer, partager leurs initiatives, leurs satisfactions afin d'améliorer



Conseil de la vie sociale au CADA de Betton

de manière continue l'organisation et le fonctionnement du CADA.

Lors de ce CVS, l'équipe de bénévoles de l'association AGIR-abcd de Betton est venue remotiver les résidents à aller au cours de français qui était délaissé par beaucoup depuis quelques temps. Les

8 résidents sont présents pour le cours de français donné par Christine et Sylvie de l'association AGIR-abcd de BETTON

